



Faire suivre le courrier d'une personne à mon domicile.

Par stella

Bonjour,

Mon frère est sans domicile fixe, il souhaite faire suivre son courrier à mon domicile.

Dois-je le déclarer (mairie, impôt, ect) en sachant qu'il n'habitera pas chez moi mais uniquement faire suivre son courrier chez moi .

Bien cordialement.

Stella jacques

Par Zénas Nomikos

Bonjour,

voici

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17317]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17317
[/url]